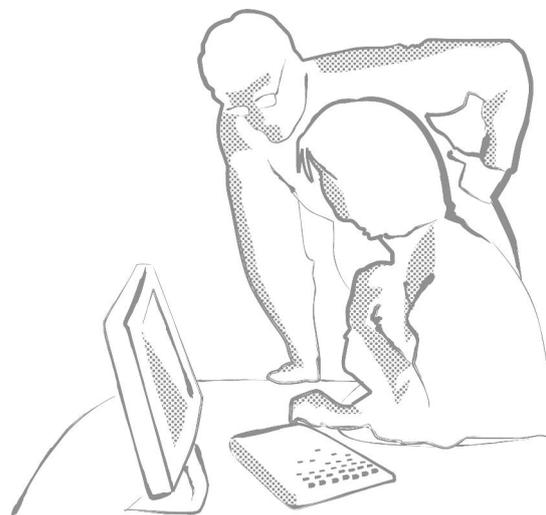


Parrainage d'entreprise



Objectifs

Accroître vos chances de réussite et assurer la pérennité de votre entreprise.

C'est...

... **un appui** qui vous est apporté par un homme ou une femme (chef d'entreprise, cadre de direction...) en vue de vous faire bénéficier de son expérience, de vous offrir tout le poids de sa notoriété et de son réseau relationnel, en vue aussi de vous apporter, dans une relation personnalisée, ses conseils et son soutien moral.

... **une aide supplémentaire** aux appuis dont vous pouvez bénéficier par ailleurs (formation, conseils techniques, aide au montage du projet...) auprès d'organismes publics et privés spécialisés dans la création d'entreprises.

- * Le parrainage implique la mise à **contribution d'un dirigeant d'entreprise** qui accompagne bénévolement un nouvel entrepreneur dans la conduite de son projet. Il vous offre une occasion unique de bénéficier d'un avis basé sur l'expérience dans le cadre d'une relation personnelle privilégiée.
- * Le parrainage **s'inscrit dans la durée** ; compagnon de route du créateur, le parrain peut cheminer avec lui tout au long des différentes phases de développement de l'entreprise : préparation du projet, démarrage, étapes ultérieures du développement.
- * Le parrainage s'établit dans un cadre de **proximité** : le parrain est immergé dans la vie économique locale ou proche du secteur d'activité et du marché visé par le créateur. Il apporte ainsi une ouverture sur l'environnement économique et professionnel.
- * Le choix du parrainage et du parrain est un **acte de décision libre** de la part du parrainé. Il ne doit résulter d'aucune obligation mais d'un consentement mutuel et d'une acceptation partagée des règles du jeu.
- * Le parrainage vise à donner une **vue globale de l'entreprise**. A la différence du spécialiste qui fournit au chef d'entreprise une expertise spécifique susceptible de l'aider à prendre une décision précise ou à engager une action ponctuelle, le parrain, confident du créateur, est un généraliste qui contribue à donner une vision à moyen ou long terme de l'entreprise et de son organisation.

Pour bénéficier d'un parrainage, contactez : _____

Aude GABILLON
Maison des Entreprises
Tél. 02 54 28 12 14 – Fax 02 54 37 56 96
Mél : maison.entreprises@parc-naturel-brenne.fr

